

**LE JUGEMENT DERNIER: RETABLE  
DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE  
SUIVI D'UNE NOTICE SUR LES  
TRYPTIQUES DE DANTZIG ET  
D'ANVERS**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649774890

Le Jugement Dernier: Retable de l'Hotel-Dieu de Beaune Suivi d'Une Notice sur les Tryptiques de Dantzig et d'Anvers by Joseph Carlet

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**JOSEPH CARLET**

**LE JUGEMENT DERNIER: RETABLE  
DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE  
SUIVI D'UNE NOTICE SUR LES  
TRYPTIQUES DE  
DANTZIG ET D'ANVERS**



LE  
JUGEMENT DERNIER

RETABLE  
DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE

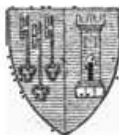
SUIVI

D'UNE NOTICE SUR LES TRYPTIQUES DE DANTZIG ET D'ANVERS

Par M. JOSEPH CARLET

Chevalier de la Légion d'honneur

Membre de plusieurs Sociétés savantes, Administrateur des Hospices de Beaune.



BEAUNE

LIBRAIRIE DAMONGEOT

*Place Monge.*

LIBRAIRIE DEVIS

*4. Rue du Pont*

DIJON — LIBRAIRIE LAMARCHE

1884

LE JUGEMENT DERNIER  
RETABLE DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE





Hieronymus Bosch

LE  
JUGEMENT DERNIER

RETABLE DE L'HOTEL-DIEU DE BEAUNE

---

INTRODUCTION

---

Nous avons réuni, pour n'en former qu'un seul opuscule, quatre notices distinctes qui ont, néanmoins, entre elles quelque similitude. En effet, il est question de retables qui doivent appartenir à la même époque, c'est-à-dire à l'école gothique flamande.

La première de ces notices a trait au retable de l'Hôtel-Dieu de Beaune représentant le jugement dernier : une notice, aujourd'hui épuisée, publiée antérieurement à la restauration du tableau opérée en 1876-1878, a eu pour auteur feu l'abbé Boudrot qui était aumônier de l'établissement.

Notre description diffère peu de celle de ce savant ; cependant nous avons cru devoir retrancher de son travail les nombreuses citations ainsi que les réflexions variées qui en rendaient le style diffus ; aussi n'avons-nous donné, en quelque sorte, qu'une description sommaire et technique de l'œuvre. En revanche, nous avons ajouté les principaux faits se rapportant à la restauration du retable, y compris les divers éléments de la dépense que cette opération a nécessitée.



*La deuxième* notice est l'extrait d'une brochure allemande sur le triptyque de Dantzig, brochure traduite par M<sup>lle</sup> Keller, sur la demande de M. Louis Cyrot, alors vice-président de la Commission administrative des hospices de Beaune.

*La troisième* notice est l'extrait d'un essai monographique autographié concernant le triptyque du musée d'Anvers, essai, non daté, et portant pour toute signature le mot *Conservator*, ce qui nous fait présumer que cet opuscule doit émaner de M. Reynen, qui est, paraît-il, conservateur de ce musée.

Enfin, *la quatrième* notice adressée à la Commission administrative des hospices de Beaune par M. Reynen, était accompagnée d'une photographie qui représente le jugement dernier du musée d'Anvers. Cette notice a pour objet de comparer entre eux les trois retables de Beaune, de Dantzig et d'Anvers, et de faire ressortir que leur origine commune ne peut être contestée.

---

## RETABLE DÉVELOPPÉ

(PARTIE INTÉRIEURE)

---

Le premier plan renferme, en haut, une nuée lumineuse qui se détache sur un fond d'or ; tous les personnages faisant partie du redoutable tribunal sont assis : le juge seul les domine. Les assesseurs et les assistants sont distribués en deux groupes, l'un à droite et l'autre à gauche du juge.

Le second plan présente à l'œil la résurrection, la pesée des âmes, l'acheminement des élus vers le ciel, et la marche des damnés vers l'enfer.

Tel est l'ensemble du tableau développé.

### LE JUGE

En haut, dans le panneau central, au milieu de quatre anges portant les instruments de la passion, se présente N. S. assis sur l'arc-en-ciel, la tête entourée d'un nimbe crucifère, les pieds appuyés sur le globe terrestre ; les pieds et les mains portent les stigmates du crucifiement et la poitrine découverte laisse apercevoir la cicatrice de la plaie du côté ; son manteau est rouge pourpre ; sa main droite élevée dans la direction d'un lis, semble, en même temps, bénir les élus, et commenter la légende qui se déroule à droite, comme un cartouche, et qui porte écrits, en lettres blanches ces mots : *Venite, benedicti patris mei, possidete paratum vobis regnum à constitutione mundi*, c'est-à-dire : venez, les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.

Sa main gauche étendue dans le même sens qu'une épée nue, dont la pointe est tournée contre les réprouvés, traduit par son geste cette autre légende : *discedite à me, maledicti, in ignem æternum qui paratus est diabolo et angelis ejus* : Retirez-vous loin de moi, maudits, allez au feu éternel qui a été préparé à Satan et à ses anges.

### LES ASSESSEURS

Au-dessous et de chaque côté du juge, sur les deux premiers panneaux de droite et de gauche, sont représentés les assesseurs et les assistants du tribunal suprême. Ils sont divisés en deux groupes ayant à leur tête : celui de droite la S<sup>te</sup>-Vierge, et celui de gauche S<sup>t</sup>-Jean-Baptiste ; à l'extrémité de chacun des groupes, sont les personnages historiques. Tous sont nimbés. Sept de chaque côté sont assis et siègent comme faisant partie du tribunal ; les sept personnages historiques sont debout à la suite des juges ; quatre à droite et trois à gauche.

*En tête du groupe de droite*, assise sur un escabeau comme les six apôtres qui la suivent, figure la S<sup>te</sup>-Vierge ; elle est reconnaissable à son voile blanc, à son manteau bleu et à l'incomparable pureté de ses traits. Ses mains jointes sont jetées en avant du côté de son fils.

A la suite de la S<sup>te</sup>-Vierge viennent les Apôtres.

Le premier, en manteau jaune, avec une robe vert foncé a la barbe rasée, les cheveux bruns, les mains légèrement tournées vers l'apôtre qui le suit et qu'il semble consulter.

Le second porte un manteau vert foncé et une tunique rouge ; les cheveux sont gris ainsi que la barbe qui tombe en longues mèches frisées ; les mains sont croisées sur la poitrine.

Le troisième est en manteau rouge vermillon. On ne voit de cet apôtre que la tête un peu tournée, le cou et quelque chose de la poitrine ; le reste disparaît derrière le bois qui encadre le volet.

Le quatrième a le manteau vert bleu, la barbe longue, les cheveux noirs et les mains légèrement écartées.

Le cinquième est couvert d'un manteau blanc teinté de